

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
-----  
**Département de la HAUTE-SAVOIE**  
**ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE**  
-----

## **PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 10 JUILLET 2020**

Etaient présents : MM. DOLDO Dominique, BRAND Eric, CIANCIA Joséphine, VIANDAZ Christophe, AUBOURG Mélanie, TISSOT Jean-Paul, BONICKI Jean-René, MATTIO Patrick, KRAEUTLER Janine, RAMUS Nelly, CONSTANS Juanita, BERTHET Bernadette, IERVASI Catherine, COURTOIS Cédric, ROCH Valérie, PAUZE Sonia, LETT Philippe, NICOLLIN Stéphane, BOUCHET François-Xavier, VIGUIER Elodie.

Etaient excusés : Mme BOLCHOFF Marine, M. BOUVARD Gilles et M. CASONI Sébastien

Secrétaire de séance : Mme Sonia PAUZE

\* \* \*

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur DOLDO Dominique, Maire, a approuvé le compte-rendu de la séance précédente, puis :

1°) **Désigné** les 7 délégués du Conseil municipal et leurs 4 suppléants en vue de l'élection des sénateurs :

Titulaires

- Dominique DOLDO
- Joséphine CIANCIA
- Eric BRAND
- Mélanie AUBOURG
- Christophe VIANDAZ
- Juanita CONSTANS
- Jean-Paul TISSOT

Suppléants

- Janine KRAEUTLER
- Jean-René BONICKI
- Catherine IERVASI
- Patrick MATTIO

2°) **Approuvé** l'avenant n°1 au lot 15 Sanitaire/ ventilation / chauffage du marché relatif à la réhabilitation partielle et à l'extension de l'école élémentaire, d'un montant de 1 802, 75 € HT.

3°) **Décidé** d'attribuer à la société LEZTROY (127 Rue de l'Industrie, 74800 La Roche-sur-Foron) le marché relatif à la fourniture de repas en liaison froide pour les services de restauration scolaire et de garderie périscolaire.

4°) **Fixé** les tarifs des services de cantine scolaire et d'accueil périscolaire de l'école élémentaire pour l'année scolaire 2020/2021. Les tarifs demeurent inchangés par rapport à l'année précédente.

5°) **Décidé** de supprimer le poste d'agent social territorial à temps non complet (18/35<sup>ème</sup>) et de créer un poste d'adjoint d'animation territorial de deuxième classe à temps non complet (9,40/35<sup>ème</sup>), suite à l'arrêt du service de portage des repas à domicile.

6°) Monsieur le Maire a ensuite fait le point sur les dossiers suivants :

- Le lancement dans le cadre du pôle métropolitain du projet de covoiturage dynamique de la Vallée de l'Arve. Pour Amancy, le point d'arrêt serait situé au carrefour de la route de La Roche avec la route de Bonneville
- La fin des travaux d'agencement de l'accueil de la mairie en vue de la création d'un ascenseur permettant la mise en accessibilité de la mairie
- L'embauche d'un saisonnier pendant la période estivale
- Les projets immobiliers en cours sur la commune
- L'espace nautique des Foron
- L'aire de grand passage des gens du voyage opérationnelle
- Le passage du Tour de France le 17 septembre 2020

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h45.

Fait à AMANCY le 15 juillet 2020.

**Le Maire,**

**Dominique DOLDO**